

RCS : BELFORT Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00134 Numéro SIREN : 818 997 793 Nom ou dénomination : AB COLOR
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2019 sous le numéro de dépôt 2539

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/2539

Déposant :

Nom/dénomination : AB COLOR

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 818 997 793

N° gestion : 2016 B 00134

Désignation de l'entreprise : SAS AB COLOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 15 Rue des Etains		25490 DAMPIERRE LES BOIS		Durée de l'exercice précédent * 19			
Numéro SIRET *		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 30092018		N-1 30092017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF				
		Fonds commercial (1)	AH				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN				
		Constructions	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 834	2 458	3 377	
		Autres immobilisations corporelles	AT	14 437	8 198	6 240	
		Immobilisations en cours	AV				
		Avances et acomptes	AX				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
			Autres participations	CU			
			Créances rattachées à des participations	BB			
			Autres titres immobilisés	BD			
			Prêts	BF			
			Autres immobilisations financières *	BH	2 020		2 020
			TOTAL (II)	BJ	22 292	10 655	11 636
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens		BN	50 060		50 060	
	En cours de production de services		BP				
	Produits intermédiaires et finis		BR				
	Marchandises		BT	63 044		63 044	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	106 447		106 447	
		Autres créances (3)	BZ	55 506		55 506	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
Disponibilités	CF		37 733		37 733		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH					
	TOTAL (III)	CJ	312 791		312 791		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	335 082	10 655	324 427		
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	2 020	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2 BILAN - PASSIF avant répartition

Calculer en fonction
du régime fiscal
DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise SAS AB COLOR		Exercice N		Exercice N-1	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 000)	DA	8 000		8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	14 578		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 524		14 578
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	34 102	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	269		229
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	130 237		124 479
	Dettes fiscales et sociales	DY	128 703		88 738
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	31 116		1 403
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	290 325		214 849
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	324 427		237 427
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	290 325		214 849
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS AB COLOR		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG	926 088	FH		FI	926 088	
		FJ	926 088	FK		FL	903 873	
	Chiffres d'affaires nets*					FL	926 088	
	Production stockée *					FM	35 060	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 870	
	Autres produits (1) (11)					FQ	215	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	964 232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	7 128	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(14 962)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	239 178	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	225 755	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 267	
	Salaires et traitements *					FY	322 565	
	Charges sociales (10)					FZ	151 037	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	5 867
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	51	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	941 887
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	22 345	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	157	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	157	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(157)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	22 189	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Colin, Alice & Pascal B...

Désignation de l'entreprise SAS AB COLOR		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 058
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	979
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 058
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 058)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(979)
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	607
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	964 232
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	952 709
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	11 524
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 870
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		10 058	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

*Signature*

Ordre conforme à l'original

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/09/2018

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHQ 437 TVA	473	
TVA	907	
CHQ 605 TVA 05	113	
TVA	907	
CHQ 644 TVA PENALITES	1 165	
ATD PEDNALITE TVA	1 166	
AMENDES	135	
PENALITE 11/2017	884	
PENALITE 01-18	569	
PENALITE 02/18	1 358	
PENALITE 12/17	1 475	
PV	45	
PV	90	
PV ALLEMAGNE	10	
PV ALLEMAGNE	20	
PC CHQ 108	25	
RETARD URSSAF	464	
PV	25	
JURA.CH AMENDE	227	
Totalisation	10 058	

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable

Désignation de l'entreprise **SAS AB COLOR**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2		3				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3		KS	5 834	KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX				
		Matériel de transport *				KY	6 131	KZ		LA	6 500			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 807	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	13 772	LO		LP	6 500			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	2 020				
TOTAL IV					LQ		LR		LS	2 020				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OG	13 772	OH		OJ	8 520				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou imputations de service ou résultant d'une mise en équivalence		valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	5 834	ML	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	12 631	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 807	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	20 272	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2 020	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	2 020	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	22 292	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS AB COLOR***Certifié conforme à l'original*Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	513	QA	1 945	QB		QC	2 458		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	4 104	QI	3 321	QJ		QK	7 425		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	171	QM	602	QN		QO	773		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	4 788	QV	5 867	QW		QX	10 655		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	4 788	ØP	5 867	ØQ		ØR	10 655		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


[Signature]
 Céline

Désignation de l'entreprise : **SAS AB COLOR***Artisanat Color à l'origine Belle*Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
		6T	6U	6V	6W
		6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS AB COLOR** *Entreprise créée à l'origine* *Beckel* Néant ☐ *

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	2 020	UV	2 020	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	106 447		106 447			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 243		1 243			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	9 716		9 716		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	659		659		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	10 974		10 974		
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	32 914		32 914			
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX			VT	163 973	VU	163 973	VV
	RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
		VF						

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	130 237		130 237		
Personnel et comptes rattachés		8C	18 431		18 431		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	91 784		91 784		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 588		17 588		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	900		900		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	269		269		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	31 116		31 116		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	290 325	VZ	290 325	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		269
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : SAS AB COLOR <i>Cécile Carreau à Poulx Bultel</i> Néant ☐		Exercice N, clos le : 30/09/2018	
I. REINTEGRATIONS BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI
	Amendes et pénalités		WJ
	Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
	Quote-part		WL
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		
	Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
	Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
	Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
	Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
	Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
	Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
	Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		
Régime des sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			
II. DEDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*		
	Majoration d'amortissement*		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5
Mesures d'incitation	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3
	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		X9
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9
	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI
	Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
III. RESULTAT FISCAL TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	8 048
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	8 048
		XO	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AB COLOR <i>Celexa Color à Niguel Bette</i>		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)		
Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Celexa Color à Niguel Bette

Désignation de l'entreprise : SAS AB COLOR <i>Artisanat Artisan à Poiré la Vieille</i>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 578		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	14 578		Report à nouveau (NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	14 578						
					TOTAL II	ZH	14 578						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT		17 578			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	59 104		XQ	59 104	116 562			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	6 196	13 591			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	160 455	142 716			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	225 755	290 447			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW					
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	5 267	2 175			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	5 267	2 175			
	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	143 959	153 671			
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	110 961	75 413			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *							ØB	322 565				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA								
REGIME DE GROUPE *	Plus-values à 15%				JK				Plus-values à 0%	JL			
	Plus-values à 19%				JM				Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble				JD				Plus-values à 0%	JO			
	Plus-values à 15%				JN				Imputations	JF			
	Plus-values à 19%				JP								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH				N° SIRET de la société mère du groupe					
							JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



[Signature]

Désignation de l'entreprise : **SAS AB COLOR**

Abi color a l'airiel bellet

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
	⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-values des I							
CADRE B : plus ou moins-values des II							
CADRE C : autre							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS AB COLOR** *Cabine cabane à l'origine Bella*

Néant ☐

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

		Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values affrrentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité
professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS AB COLOR**Néant ☐ *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,80 % ☒.☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à N - 3						
à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
antérieurs						
(montants						
restant à						
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AB COLOR		<i>Conforme à l'original</i>				Néant ☐ *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

16

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Cofe s'afre a l'original

Bellel

Désignation de l'entreprise : SAS AB COLOR		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102017		et clos le : 30092018	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	926 088	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	2 870	
TOTAL 1	OX	928 958	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	215	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	50 022	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	50 237	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	288 100	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	124 857	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	5 267	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	51	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	418 275	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	560 920
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	560 920	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	928 958	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		


 Signature
 C...

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3/0/09/2018

N° SIRET 81899779300018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB COLOR

ADRESSE (voie) 15 Rue des Etains

CODE POSTAL 25490

VILLE DAMPIERRE LES BOIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 8 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BATTISTINI Prénom(s) ARNAUD

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 4 000

Naissance : Date 02031972 N° département 21 Commune DIJON Pays FRANCE

Adresse : N° 11 Voie Route d'Héricourt

Code postal 25200 Commune BETHONCOURT Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique STAEHLE Prénom(s) LAURENCE

Nom marital BATTISTINI % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 4 000

Naissance : Date 17101967 N° département 70 Commune HERICOURT Pays FRANCE

Adresse : N° 11 Voie Route d'Héricourt

Code postal 25200 Commune BETHONCOURT Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2018

N° SIRET

81899779300018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB COLOR

ADRESSE (voie) 15 Rue des Etains

CODE POSTAL 25490

VILLE

DAMPIERRE LES BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐Commune ☐Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐Commune ☐Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐Commune ☐Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐Commune ☐Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐Commune ☐Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐Commune ☐Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐Commune ☐Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐Commune ☐Pays ☐

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01102017** et clos le **30092018** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ à P&M innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O II (entreprises de transport maritime) ☐
 Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐
 Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désigné pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐
 Si une autre entité établie en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquez le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : *Certificat affiché à Pascal Brelbit*
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du siège et établissement :
A IDENTIFICATION
SAS AB COLOR
15 Rue des Étrains
25490 DAMPIERRE LES BOIS
81899779300018
 Insp. IFU N° dossier N° Siret
B ACTIVITE
 Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Travaux de maçonnerie générale
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés sont soumises à l'impôt sur les sociétés. (Article 223 A à U du CGI)
 Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :
 Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et P&M identifiants de la société mère :
 n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,33 % : **8 048** (report de l'article 2058A ou 372 de 2033B)
2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % : **8 048** (report de l'article 2058A ou 372 de 2033B)
 Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % : **8 048** (report de l'article 2058A ou 372 de 2033B)
 Autres plus-values imposables au taux de 19 % : **8 048** (report de l'article 2058A ou 372 de 2033B)
 Plus-values exonérées art. 238 quinquies : **8 048** (report de l'article 2058A ou 372 de 2033B)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
 (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des éléments mentionnés en C-1 et C-2
 Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quinquies ☐ Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐
 Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : **8 048** (report de l'article 2058A ou 372 de 2033B)
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur **W** ☐ ou **X** ☐

D IMPUTATIONS

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats :
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, au vu d'une convention de répartition des revenus, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt sur le revenu d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt sur le revenu :
 Recettes nettes soumises à la contribution 250 %

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Visiteur conventionné ☐
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :
 - Professionnel de l'expertise comptable : Cab. TRONCIN ADELE 75 Avenue Ochmichen 25460 ETUPES
 - Conseil :
 - CGA :
 - N° d'agrément du CGA :
 A le
 Signature et qualité du déclarant

(A ne remplir que sur les exemplaires en continu)

Could be a Negro

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à
ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, administrateurs et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus

(A préciser par nature
sur les lignes e à h)

5. Montant des revenus distribués éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

6. Montant des revenus distribués non éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

7. Montant des revenus répartis

total (a & h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III de CGB):

- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants

Montant des sommes versées :

Autres professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6

1

1

1

2

1

1

11

5

1

1

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FOTON (en cas de plusieurs titres)

Article before a Tongue
Bell

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS: Ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle

[illegible]

Références

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

M VLT restant à reporter

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2018			30/09/2017
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	5 834	2 458	3 377	5 321
	Autres immobilisations corporelles	14 437	8 198	6 240	3 663
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 020		2 020		
TOTAL (II)		22 292	10 655	11 636	8 984
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	50 060		50 060	15 000
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	63 044		63 044	48 082
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	106 447		106 447	54 762
	Autres créances	55 506		55 506	105 290
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	37 733		37 733	5 309	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	312 791		312 791	228 443
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		335 082	10 655	324 427	237 427
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 020	
(3) dont créances à plus d'un an					

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable



[Signature]
C. ...

Certifié conforme à l'original
Batt

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	04/03/2016 30/09/2017	19 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	11 636	3,59	8 984	3,78	2 653	29,53
Installations techniques, matériel et outillage	3 377	1,04	5 321	2,24	(1 945)	-36,55
MATERIEL ET OUTILLAGE	5 834	1,80	5 834	2,46		
AMORT MAT ET OUTILLAGE	(2 458)	-0,76	(513)	-0,22	(1 945)	-378,95
Autres immobilisations corporelles	6 240	1,92	3 663	1,54	2 577	70,37
MATERIEL TRANSPORT	12 631	3,89	6 131	2,58	6 500	106,02
MATERIEL DE BUREAU	1 807	0,56	1 807	0,76		
AMORT MAT TRANSPORT	(7 425)	-2,29	(4 104)	-1,73	(3 321)	-80,91
AMORT MAT BUREAU	(773)	-0,24	(171)	-0,07	(602)	-352,94
Autres immobilisations financières	2 020	0,62			2 020	
DEPOT	2 020	0,62			2 020	
TOTAL III - Actif Circulant NET	312 791	96,41	228 443	96,22	84 347	36,92
En-cours de production de biens	50 060	15,43	15 000	6,32	35 060	233,73
STOCK ENCOURS	50 060	15,43	15 000	6,32	35 060	233,73
Marchandises	63 044	19,43	48 082	20,25	14 962	31,12
STOCKS MARCHANDISES	63 044	19,43	48 082	20,25	14 962	31,12
Créances clients et comptes rattachés	106 447	32,81	54 762	23,06	51 685	94,38
Collectif clients débiteurs	106 447	32,81	54 762	23,06	51 685	94,38
Autres créances	55 506	17,11	105 290	44,35	(49 784)	-47,28
Collectif fournisseurs débiteurs	733	0,23	288	0,12	445	154,22
CAISSE MUTUELLE	1 243	0,38			1 243	
ETAT IMPOTS/BENEFICES	9 716	2,99			9 716	
ETAT TAXES SUR C.A. DEDUCTIBLE			24 607	10,36	(24 607)	-100,00
ETAT TVA SUR IMMOBILISATIONS			1 226	0,52	(1 226)	-100,00
TVA COLLECTEE 20 %	68	0,02			68	
TVA SUR FNP	591	0,18	400	0,17	191	47,75
PRODUIT A RECEVOIR	10 974	3,38	7 477	3,15	3 497	46,77
DEB ET CRED DIVERS -FLOORCOLOR			2 608	1,10	(2 608)	-100,00
FDG- FACTOFRANCE	15 578	4,80	16 591	6,99	(1 014)	-6,11
RESERVE BIS - FACTOFRANCE	9 407	2,90	52 093	21,94	(42 686)	-81,94
RESERVE FACTOFRANCE	5 830	1,80			5 830	
REPRISE ANTERIEUR	1 366	0,42			1 366	
Disponibilités	37 733	11,63	5 309	2,24	32 425	610,80
BTP BANQUE	37 411	11,53	5 309	2,24	32 102	604,73
PAYPAL	308	0,09			308	
CAISSE	15				15	
TOTAL DU BILAN ACTIF	324 427	100,00	237 427	100,00	87 000	36,64

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable



[Signature]

Certifié conforme à la loi
K. Tronc

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	8 000	8 000
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	14 578	
	Résultat de l'exercice	11 524	14 578
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	34 102	22 578
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	269	229
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 237	124 479
	Dettes fiscales et sociales	128 703	88 738
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	31 116	1 403
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	290 325	214 849
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	324 427	237 427
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	11 523,50	14 578,37
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	290 325	214 849
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable



[Signature]

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	04/03/2016 30/09/2017	19 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	34 102	10,51	22 578	9,51	11 524	51,04
Capital Social ou individuel	8 000	2,47	8 000	3,37		
CAPITAL	8 000	2,47	8 000	3,37		
Report à nouveau	14 578	4,49			14 578	
REPORT A NOUVEAU	14 578	4,49			14 578	
Résultat de l'exercice	11 524	3,55	14 578	6,14	(3 055)	-20,95
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	290 325	89,49	214 849	90,49	75 476	35,13
Emprunts et dettes financières divers	269	0,08	229	0,10	40	17,30
C/C ARNAUD BATTISTINI	119	0,04	118	0,05	1	1,03
C/C LAURENCE BATTISTINI	149	0,05	111	0,05	38	34,64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 237	40,14	124 479	52,43	5 758	4,63
Collectif fournisseurs créditeurs	126 691	39,05	122 079	51,42	4 612	3,78
FNP	3 546	1,09	2 400	1,01	1 146	47,75
Dettes fiscales et sociales	128 703	39,67	88 738	37,37	39 966	45,04
SALAIRE	18 431	5,68	3 355	1,41	15 076	449,32
SECURITE SOCIALE	27 231	8,39	15 903	6,70	11 327	71,23
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	46 752	14,41	28 311	11,92	18 441	65,14
CCPBTP	17 801	5,49			17 801	
ETAT IMPOTS S/BENEFICES			321	0,14	(321)	-100,00
ETAT TVA A DECAISSER	13 454	4,15	31 406	13,23	(17 952)	-57,16
ETAT TAXES SUR C.A. DEDUCTIBLE	3 130	0,96			3 130	
ETAT TVA COLLECTEE 10 %	68	0,02	22	0,01	46	209,80
TVA COLLECTEE 20 %			9 419	3,97	(9 419)	-100,00
TVA 5.5%	935	0,29			935	
CHARGES A PAYER	900	0,28			900	
Autres dettes	31 116	9,59	1 403	0,59	29 713	N/S
Collectif clients créditeurs	24 836	7,66			24 836	
SOLDE - FACTOFRANCE	6 280	1,94	1 403	0,59	4 877	347,60
TOTAL DU BILAN PASSIF	324 427	100,00	237 427	100,00	87 000	36,64

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable



*Arbfe Arfue a
Lorigue Beller*

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

		France	Exportation	12 mois	19 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	926 088		926 088	903 873
	Montant net du chiffre d'affaires	926 088		926 088	903 873
	Production stockée			35 060	15 000
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 870	
	Autres produits			215	998
	Total des produits d'exploitation (1)			964 232	919 872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			7 128	779
	Variation de stock			(14 962)	(48 082)
	Achats de matières et autres approvisionnements			239 178	277 972
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			225 755	290 447
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 267	2 175
	Salaires et traitements			322 565	266 113
	Charges sociales du personnel			151 037	108 818
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			5 867	4 788
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			51	18
	Total des charges d'exploitation (2)			941 887	903 028
RESULTAT D'EXPLOITATION				22 345	16 844

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable



[Signature]

Adèle Troncine ADELE
Philippe Balthes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		22 345	16 844
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	157	27
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		157	27
RESULTAT FINANCIER		(157)	(27)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		22 189	16 817
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	10 058	979
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	10 058	979
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(10 058)	(979)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		607	1 260
TOTAL DES PRODUITS		964 232	919 872
TOTAL DES CHARGES		952 709	905 294
RESULTAT DE L'EXERCICE		11 524	14 578
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable



Adèle Troncine ADELE
Philippe Balthes

Cabinet de l'expert-comptable
Joseph Balle
 Etat exprimé en euros

Détail du Compte de Résultat

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	04/03/2016 30/09/2017	19 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	964 232	104,12	919 872	101,77	44 361	4,82
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	926 088	100,00	903 873	100,00	22 214	2,46
Production vendue Services FRANCE	926 088	100,00	903 873	100,00	22 214	2,46
PRESTATIONS DE SERVICES	80 747	8,72	81 903	9,06	(1 156)	-1,41
PRESTATIONS SERVICES 10 %	226 427	24,45	107 230	11,86	119 197	111,16
PRESTATIONS SERVICES 20 %	601 907	64,99	714 740	79,08	(112 834)	-15,79
PRESTATION DE SERVICE 5.5%	17 007	1,84			17 007	
Montant net du chiffre d'affaires	926 088	100,00	903 873	100,00	22 214	2,46
Production stockée	35 060	3,79	15 000	1,66	20 060	133,73
VARIATION ENCOURS	35 060	3,79	15 000	1,66	20 060	133,73
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	2 870	0,31			2 870	
TRANSFERT DE CHARGES	2 870	0,31			2 870	
Autres produits d'exploitation	215	0,02	998	0,11	(784)	-78,51
PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	215	0,02	998	0,11	(784)	-78,51
Total des charges d'exploitation	941 887	101,71	903 028	99,91	38 859	4,30
Achats de marchandises	7 128	0,77	779	0,09	6 349	815,02
ACHATS DE MARCHANDISES 20 %	7 128	0,77	779	0,09	6 349	815,02
Variation de stocks de marchandises	(14 962)	-1,62	(48 082)	-5,32	33 120	68,88
VAR DE STOCKS	(14 962)	-1,62	(48 082)	-5,32	33 120	68,88
Achats de matières premières et autres appro.	239 178	25,83	277 972	30,75	(38 794)	-13,96
ACHATS MATIERES PREMIERES			3 611	0,40	(3 611)	-100,00
ACHATS MATIERES PREMIERES 20 %	239 178	25,83	274 361	30,35	(35 183)	-12,82
Autres achats et charges externes	225 755	24,38	290 447	32,13	(64 692)	-22,27
ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERV			3 500	0,39	(3 500)	-100,00
ACHATS MATERIEL ET TRAVAUX			5 100	0,56	(5 100)	-100,00
ELECTRICITE	4 027	0,43	3 871	0,43	155	4,01
ACHAT CARBURANT HT	25 853	2,79	18 514	2,05	7 339	39,64
ACHAT CARBURANT TTC	1 960	0,21	822	0,09	1 138	138,38
ACHATS FOURN. ENTRET. PETIT EQUI	7 359	0,79	21 080	2,33	(13 722)	-65,09
VETEMENTS TRAVAIL	686	0,07	923	0,10	(237)	-25,72
ACHATS FOURNIT. ADMINISTRATIVES	1 910	0,21	1 113	0,12	797	71,55
SOUS-TRAITANCE GENERALE			8 978	0,99	(8 978)	-100,00
LOCATIONS IMMOBILIERES	30 200	3,26	87 300	9,66	(57 100)	-65,41
LOCATIONS MOBILIERES	16 886	1,82	13 439	1,49	3 446	25,64
FM INFORMATIQUE			911	0,10	(911)	-100,00
VIAXEL	12 019	1,30	14 912	1,65	(2 893)	-19,40
ENTRETIEN ET REPARATIONS	4 042	0,44	5 771	0,64	(1 729)	-29,96
ENTIEN MAT TRANSPORT	12 621	1,36	4 409	0,49	8 212	186,28
MAINTENANCE	10 786	1,16	2 036	0,23	8 749	429,67
FM INFO 82.88	995	0,11			995	
FM INFO 82.78	993	0,11			993	
ASSUR MULTIRISQUES	2 632	0,28	8 777	0,97	(6 145)	-70,01

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable

Carole Afore
et al
et al

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	04/03/2016 30/09/2017	19 mois	Variations	%
ASSUR TRANSPORT	7 103	0,77	44		7 059	N/S
DOCUMENTATION GENERALE	167	0,02			167	
DOCUMENTATION TECHNIQUE			131	0,01	(131)	-100,00
COM ET COURTAGES SUR ACHATS			18		(18)	-100,00
HONORAIRES	1 567	0,17	3 864	0,43	(2 297)	-59,45
HONORAIRES DIVERS			6 924	0,77	(6 924)	-100,00
I CLOUD	30				30	
HONORAIRES COMPTABLES	3 929	0,42	2 000	0,22	1 929	96,46
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	670	0,07	786	0,09	(116)	-14,70
PUBLICITE PUBLICATIONS REL PUB	2 706	0,29	13 923	1,54	(11 217)	-80,56
PUBLICITE	706	0,08			706	
GOOGLE	1 305	0,14			1 305	
GOOGLE	2 942	0,32			2 942	
I&I	2 672	0,29			2 672	
FACEBOOK	272	0,03			272	
APPLE	119	0,01			119	
CADEAU CLIENT	481	0,05			481	
CATALOGUES ET IMPRIMES			97	0,01	(97)	-100,00
POURBOIRES DONS COURANTS	1 000	0,11	500	0,06	500	100,00
TRANSPORTS SACHATS	6 708	0,72	19 417	2,15	(12 709)	-65,45
TRANSPORT SUR VENTES	2 059	0,22			2 059	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	23 841	2,57	21 105	2,33	2 737	12,97
MISSIONS			421	0,05	(421)	-100,00
RECEPTIONS	16 317	1,76	2 726	0,30	13 591	498,59
FRAIS POSTAUX	1 797	0,19	1 792	0,20	5	0,30
ORANGE	2 627	0,28	835	0,09	1 792	214,74
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	2 245	0,24	3 086	0,34	(840)	-27,23
FRAIS PAYPAL	9				9	
FRAIS FACTOR	11 275	1,22	11 277	1,25	(2)	-0,01
AUTRES SERVICES EXTERIEURS DIV			17		(17)	-100,00
CONCOURS DIVERS COTISATIONS	239	0,03	30		209	697,33
Impôts, taxes & versements assimilés	5 267	0,57	2 175	0,24	3 092	142,17
IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE			336	0,04	(336)	-100,00
IMPOTS INDIRECTS	5 267	0,57	1 839	0,20	3 428	186,38
Salaires et traitements	322 565	34,83	266 113	29,44	56 452	21,21
SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BAS	322 151	34,79	264 618	29,28	57 534	21,74
PERS INDEMNITES ET AVANTAGES D	414	0,04	1 495	0,17	(1 081)	-72,31
Charges sociales du personnel	151 037	16,31	108 818	12,04	42 219	38,80
PERS COTISATIONS A L'URSSAF	72 612	7,84	66 185	7,32	6 427	9,71
MUTUELLE ARDEA	6 337	0,68			6 337	
PERS COTISATIONS CAISSES DE RE	28 794	3,11	22 836	2,53	5 958	26,09
PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC			7 882	0,87	(7 882)	-100,00
CCBTP	56 112	6,06	18 699	2,07	37 412	200,08
MEDECINE DE TRAVAIL	1 324	0,14	1 392	0,15	(68)	-4,91
PERS AUTRES CHARGES DE PERSONN			240	0,03	(240)	-100,00
CICE	(14 141)	-1,53	(8 416)	-0,93	(5 725)	-68,03
Dotation aux amortissements sur immobilisations	5 867	0,63	4 788	0,53	1 079	22,54
DAP	5 867	0,63	4 788	0,53	1 079	22,54
Autres charges de gestion courante	51	0,01	18		32	179,93
CHARGES DIV.GESTION COURANTE	51	0,01	18		32	179,93
Résultat d'exploitation	22 345	2,41	16 844	1,86	5 502	32,66
Total des produits financiers						

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable



Carole Afore
et al

Cécile Gouffier
ce Houtin
B...

Détail du Compte de Résultat

Montant exprimé en euros

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	04/03/2016 30/09/2017	19 mois	Variations %
Total des charges financières	157	0,02	27		130 491,43
Intérêts et charges assimilées	157	0,02	27		130 491,43
INTERETS BANCAIRES OPERATIONS	157	0,02	27		130 491,43
Résultat financier	(157)	-0,02	(27)		(130) -491,43
Résultat courant avant impôts	22 189	2,40	16 817	1,86	5 371 31,94
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles	10 058	1,09	979	0,11	9 079 927,39
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	10 058	1,09	979	0,11	9 079 927,39
EXCEPT PENALITES ET AMENDES	10 058	1,09	979	0,11	9 079 927,39
Résultat exceptionnel	(10 058)	-1,09	(979)	-0,11	(9 079) -927,39
Impôts sur les bénéfices	607	0,07	1 260	0,14	(653) -51,83
IMPOT SOCIETE	1 207	0,13	1 260	0,14	(53) -4,21
MECENAT	(600)	-0,06			(600)
Résultat de l'exercice	11 524	1,24	14 578	1,61	(3 055) -20,95

Mission de présentation des comptes- voir attestation de l'expert-comptable

AB COLOR
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 euros
15, Rue des Etains
25 490 DAMPIERRE LES BOIS
RCS Belfort B 818 997 793
APE 4399C

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels du dit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les conventions prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La société AB COLORS est spécialisée dans l'aménagement extérieur, étanchéité et pose de résine.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Il s'agit du deuxième exercice de la société son activité est en cours de développement.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société a effectué des activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé à hauteur de 0 euros

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Il nous faut veiller à l'évolution de notre chiffre d'affaire afin de trouver une situation comptable saine

RESULTAT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 926 088 euros contre 903 873 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 964 232 euros contre 918 872 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 941 887 euros contre 903 028 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 22 345 euros contre 16 844 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des rémunérations du personnel s'élève à 322 565 euros contre 266 113 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 151 037 euros contre 108 818 euros au titre de l'exercice



AB LB



[Signature]

précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -157 euros (contre -27 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 10 917 euros contre 13 318 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de -10 058 euros contre -979 euros au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de 1 207 euros contre 1 260 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 11 524 euros contre un bénéfice de 14 578 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 324 427 euros contre 237 427 euros pour l'exercice précédent.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

FILIALES ET PARTICIPATION

Notre société ne détient aucune participation dans d'autres sociétés.

PRISE DE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Notre société ne détient aucune participation dans d'autres sociétés.

PRISE DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés.

PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pas pris le contrôle d'autres sociétés

DELAI DE PAIEMENT

Les fournisseurs sont réglés dans un délai de 30 jours.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

Résultat – Affectation

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 11 523.50 euros :

- En totalité en report à nouveau soit 11 523.50 euros.

Après cette affectation, le compte report à nouveau s'élèvera à la somme de + 26 101.87 euros.

MB LB

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

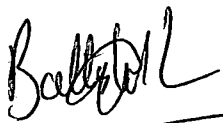
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal

Fait à Dampierre les bois,
Le 30 mars 2019

BATTISTINI Laurence



AB LS

AB COLOR
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 euros
15, Rue des Etains
25 490 DAMPIERRE LES BOIS
RCS Belfort B 818 997 793
APE 4399C

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 31 MARS 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 14 578.37 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 11 523.50 euros :

- En totalité en report à nouveau soit 11 523.50 euros.

Après cette affectation, le compte report à nouveau s'élèvera à la somme de + 26 101.87 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à une distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

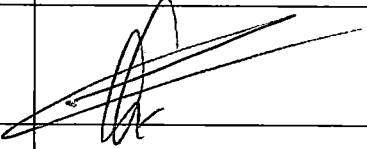
Le Président, BATTISTINI Laurence

AB LB

AB COLOR
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 euros
15, Rue des Etains
25 490DAMPIERRE LES BOIS
RCS Belfort B 818 997 793
APE 4399C

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2019

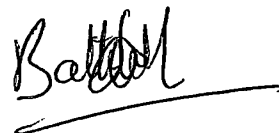
FEUILLE DE PRESENCE

N°	ASSOCIES	PLEINE PROPRIETE	VOIX	SIGNATURE
1	BATTISTINI Laurence 11 Rue d'héricourt 25200 BETHONCOURT	4.000	4.000	
2	BATTISTINI Arnaud 11 Rue d'héricourt 25200 BETHONCOURT	4.000	4.000	
	Totaux	8.000	8.000	

Nombre d'associé(s) : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoir, arrêtée à 2 associés présents ou représentés possédant ensemble 350.000 droits sociaux

Le Président,
BATTISTINI Laurence



AB. LB.

AB COLOR
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 euros
15, Rue des Etains
25 490 DAMPIERRE LES BOIS
RCS Belfort B 818 997 793
APE 4399C

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE ORDINAIRE DU 31 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, et le trente et un mars, à dix heures trente, les associés se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance. Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame BATTISTINI Laurence préside la séance en qualité de président associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés et aux commissaires aux comptes,
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés),
- les statuts de la société
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- le texte des projets de résolutions et les observations du comité d'entreprise

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance;
- Questions diverses.

MB LB





Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 14 578.37 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 11 523.50 euros :

- En totalité en report à nouveau soit 11 523.50 euros.

Après cette affectation, le compte report à nouveau s'élèvera à la somme de + 26 101.87 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à une distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à midi.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

AB LB



[Signature]

AB COLOR
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 euros
15, Rue des Etains
25 490 DAMPIERRE LES BOIS
RCS Belfort B 818 997 793
APE 4399C

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION PROPOSEE

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 11 523.50 euros :

- En totalité en report à nouveau soit 11 523.50 euros.

Après cette affectation, le compte report à nouveau s'élèvera à la somme de 26 101.87 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à une distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

DEUXIEME RESOLUTION VOTEE

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 11 523.50 euros :

- En totalité en report à nouveau soit 11 523.50 euros.

Après cette affectation, le compte report à nouveau s'élèvera à la somme de + 26 101.87 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à une distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AB- LB